

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Auprès de la population
et de la communauté culturelle**

Appel de candidatures pour le *Prix Reynald-Piché* 2017

(Beauharnois – Le 11 juillet 2017) La population et la communauté culturelle régionale sont invitées à transmettre à la MRC de Beauharnois-Salaberry leurs suggestions de candidatures pour l'attribution du *Prix Reynald-Piché* 2017.

Rappelons que cette reconnaissance annuelle, accompagnée d'une bourse de 1 000 \$, est accordée à tout(e) artiste, groupe d'individus, artisan(e), intervenant(e) ou organisme culturel s'étant illustré(e) au cours des dernières années.

Par l'attribution de cette distinction culturelle, la MRC entend ainsi permettre aux artistes et aux créateurs (trices) de rayonner et d'être récompensé(e)s pour l'excellence de leur expression artistique sur le territoire. Par la même occasion, l'attribution du prix renforce le sentiment d'appartenance à la région et favorise la connaissance et la reconnaissance de la culture locale et régionale, tant auprès des intervenants que de la population.

- 1^{er} septembre – Date limite du dépôt des candidatures -

Le public est invité à déposer les dossiers de candidature **avant le 1^{er} septembre prochain**. Les dossiers doivent comprendre une lettre de présentation, le curriculum vitae du (de la) candidat(e), ainsi que la liste complète de ses réalisations.

Les dossiers doivent être soumis en format numérique (clé USB, CD ou DVD), par courriel ou directement au siège social de la MRC ou par la poste (2, rue Ellice, Beauharnois, J6N 1W6) à l'attention de la coordonnatrice au développement culturel, Mme Geneviève St-Pierre (g.st-pierre@mrc-beauharnois-salaberry.com).

- Conditions et critères d'évaluation -

Précisons que des personnes, des groupes ou des organismes peuvent proposer une candidature, mais qu'on ne peut se porter soi-même candidat ou candidate. On ne peut également présenter une candidature à titre posthume.

Quant aux critères d'évaluation, ceux-ci s'appliqueront à « *Tout(e) artiste, artisan(e), groupe ou intervenant(e) culturel(le), résidant sur le territoire de la MRC ou ayant maintenu et développé tout au cours de sa carrière un lien durable avec ce territoire et dont sa pratique artistique est reliée à l'une des 7 familles culturelles reconnues* ».

De plus, le dossier et les réalisations du (de la) candidat(e) devront démontrer une implication et un impact significatifs sur le rayonnement de la région. Finalement, le dossier devra témoigner d'une reconnaissance du (de la) candidat(e) par le milieu.

- Sélection et soirée d'attribution -

Les dossiers déposés seront analysés et évalués en septembre par un comité d'attribution formé de l'ensemble des membres du Conseil de la Culture qui transmettront subséquemment leurs recommandations au Conseil des maires de la MRC. La remise du *Prix Reynald-Piché* s'effectuera par la suite lors d'une soirée d'attribution qui aura lieu en novembre ou décembre 2017.

Vous connaissez un(e) candidat(e) potentiel(le) ? Son parcours artistique vous apparaît d'envergure ? N'hésitez pas et faites-nous parvenir avant le 1^{er} septembre prochain son dossier de candidature. Nous comptons sur vous !

MRC de Beauharnois-Salaberry

**Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450. 225.0870 p. 226
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com**